

Selon que le temps va repasser à la pluie ou rester au sec dans les jours et semaines qui viennent, la campagne va prendre une tournure différente. Les amplitudes thermiques, avec 24 degrés d'amplitude dimanche dernier, sont également un facteur de stress. Ces conditions incitent à la prudence sur céréales pour toute intervention régulateur, herbicide voir fongicide à base de triazole.

BLE

Régulateurs attention au stress climatique

Le climat régule et le risque climatique est en baisse. Seules les parcelles à risque agronomique très fort nécessiteront donc des relais si les conditions redeviennent plus favorables à la croissance. Pour l'instant le climat régule et éviter d'intervenir avec plus de 15° d'amplitudes thermiques environ. Attention également à ne pas appliquer du Moddus et des fongicides à base de cyproconazole dans la même parcelle, même en différé, si les céréales sont stressées par de fortes amplitudes (dès 15°).

L'état sanitaire évolue peu

Coté positif des conditions climatique, les rouilles évoluent peu et les réserves de contamination de septoriose s'épuisent. Les maladies évoluent donc peu cette semaine hormis l'oïdium. En effet on peut le voir se développer comme parasite de faiblesse dans les parcelles qui ont du mal à s'enraciner profondément et qui commencent à souffrir.

Terminer les apports 2 bis éventuels

Malgré le sec, solder les 2emes fractions des apports de début montaison (2 bis). Même si l'azote n'agit pas vite, si le sol est sec en surface il se réorganise peu et agira petit à petit, au plus tard à la première averse. Réserver les 40u en moyenne pour les apports de dernière feuille. La dose supplémentaire du petit « bq » sera à prévoir début épiaison (enrichissement azote du grain).

COLZA

1ers fongicides

Commencer à surveiller les charançons des siliques, même s'ils sont généralement peu dommageables et souvent cantonnés en bordure de parcelle dans un premier temps. La chute des 1ers pétales ET le début floraison des 1eres hampes secondaires marquent généralement le stade optimum pour appliquer l'anti sclérotinia. Dans les parcelles à risque faible (protection Contans, ou rotation longue, ou couverts clairs) tant que les premiers pétales ne se collent pas (peu de chutes, faibles rosées, ...) on peut différer un peu pour se garantir de ne pas devoir ré-intervenir en cas de floraison longue.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 11 avril 2017 (BSV N°8), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J. Dacquain, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F. Vigneron, A. Warin, S. Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site e-phy du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques, ...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.